

LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES ECOLES DE TIR

27 et 28 avril 2019

Salle Henri Brouillard

Route de Louvain à PONT REAN

GPS : 48°00' N et 1°46'46" O

Les épreuves se dérouleront selon le règlement définit dans la Gestion Sportive. La licence de la saison 2018/2019 avec le visa médical est obligatoire. Pour les nouveaux licenciés, la licence provisoire devra être accompagnée d'un certificat médical. Les athlètes ne répondant pas à ces critères apparaîtront au palmarès avec la mention HC.

DATES	HORAIRES DES SERIES									
	PISTOLET-CARABINE		CARABINE 3x20		ARBALETE FIELD		PISTOLET 3x7		PISTOLET VITESSE	
N SERIES	N°SERIE	30	N°SERIE	3	N°SERIE	4	N°SERIE	1	N°SERIE	1
Samedi 27 avril	1	10h45-11h45	11	10h15-11h55						
	2	13h30-14h30	12	13h15-14h55	21	13h15-14h15	31	13h00-13h30	41	13h00-13h30
	3	15h00-16h00	13	15h15-16h55	22	14h45-15h45	33	14h30-15h00	43	14h30-15h00
	4	16h30-17h30	14		23	16h15-17h15	35	16h00-16h30	45	16h00-16h30
							36	16h45-17h15	46	16h45-17h15
Dimanche 28 avril										
	6	10h45-11h45	16	10h15-11h55	25	10h30-11h30	39	10h30-11h00	49	10h30-11h00
	7	13h45-14h45	17	13h15-14h55	26	13h30-14h30	41	13h30-14h00	51	13h30-14h00
	8	15h15-16h15	18	15h15-16h55	27	15h00-16h00	43	15h00-15h30	53	15h00-15h30
							44	15h45-16h15	54	15h45-16h15

La remise des médailles aura lieu le dimanche 28 avril à 17H00.

OBSERVATIONS :

Pour toutes les épreuves "Carabine 10m, Pistolet 10m, Carabine 3x20, Pistolet 3x7, Pistolet Vitesse et Arbalète Field" l'accès au championnat de Bretagne est open cependant la participation à un championnat départemental est obligatoire.

Les épreuves Pistolet, Carabine et 3x20 se tirent sur cibles électroniques. L'arbalète Field se tire au stand de tir de Pont Réan : route de Louvain.

Dans le but d'uniformiser la présentation des plans de tir, c'est l'heure du 1er coup de match (et non l'heure de début de la période de préparation et d'essai) qui sera affichée pour la carabine, le pistolet précision.

Frais d'engagement : A régler à l'inscription Individuel : 7 €
Equipes : Gratuit

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées à Alain Garlatti.

Ces fiches photocopiées et accompagnées du règlement seront envoyées par le responsable Gestion Sportive au club organisateur du championnat (E.T.G.P.R.) à : Jean André 52 allée de Quiberon 35700 Rennes ou remise sur place le jour de la compétition.

Chèque à l'ordre de : Espace Tir Guichen Pont Réan

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS A EXPEDIER A :

Alain GARLATTI – 150 allée du Petit Kervao - 29200 BREST Tel : 06 86 17 46 70

e-mail : gestionsportive.bretagne@orange.fr